

# SAS MEAUX- CHAUCONIN- NEUFMONTIERS



**Un projet mené par l'APIJ,  
opérateur immobilier  
du ministère de la Justice**  
Mise en service : 4<sup>e</sup> trimestre 2023



## REPÈRES

Acteurs du projet,  
calendrier et chiffres

P. 4

LA SAS, UN  
ÉTABLISSEMENT  
D'UN NOUVEAU TYPE

P. 7

IDENTITÉ ET  
FONCTIONNALITÉ  
ARCHITECTURALES :  
LE CHOIX DU  
SUR-MESURE

Rencontre avec  
Marc Ceia, architecte  
du projet

P. 11

UN CHANTIER  
TRÈS EFFICIENT

P. 19

LES RÈGLES DE  
FONCTIONNEMENT  
EN VIGUEUR DANS  
L'ÉTABLISSEMENT

P. 25

# PRIORITÉ À LA RÉINSERTION

En lien avec le centre pénitentiaire de Meaux-Chauconin-Neufmontiers, la structure d'accompagnement vers la sortie (SAS) du même nom a vocation à accueillir des personnes détenues auxquelles sera proposé un projet orienté vers leur réinsertion. L'architecture de la SAS, ses équipements et la pluridisciplinarité de ses équipes seront mobilisés au profit de la réussite de ce parcours.

# REPÈRES

## LES ACTEURS DU PROJET



**Chloé Perrin**

Cheffe de projet à l'Agence  
publique pour l'immobilier  
de la Justice



**Marc Ceia**

Architecte  
CRR Architecture



**Cynthia Cloatre**

Directrice de la SAS  
de Meaux-Chauconin-  
Neufmontiers



**Julie Panis**

Cheffe de projet  
à la direction de  
la programmation  
et de la prospective,  
à l'APIJ



**Julien Courmont**

Directeur de travaux,  
Rabot Dutilleul Construction



**Valérie Engelmänn**

Chargée d'opération –  
Bureau de l'immobilier  
PS3 – à la direction  
de l'administration  
pénitentiaire



**Charlotte Bourquin**

Chargée de mission ONE  
(Ouverture des nouveaux  
établissements)  
à la direction interrégionale  
des services pénitentiaires  
de Paris

## LE CALENDRIER

**23 mars 2018**

Publication de l'avis  
pour appel public  
à la concurrence

↓

**27 février 2020**

Notification du  
marché de conception  
réalisation

↓

**25 juin 2021**

Début des travaux  
de terrassement

↓

**1<sup>er</sup> septembre  
2021**

Début des travaux  
de gros œuvre

↓

**17 juillet 2023**

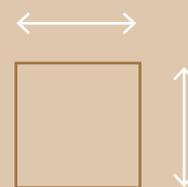
Réception des travaux  
et remise des clés

↓

**4<sup>e</sup> trimestre  
2023**

Arrivée progressive  
des premières  
personnes détenues

## LES ESPACES



**8 500 m<sup>2</sup>**  
de surface  
de plancher

**1 085 m<sup>2</sup>**

de surface dédiée  
à la plateforme  
d'insertion et  
de préparation  
vers la sortie (PIPS)

**180**

places  
de détention,  
dont 60 places  
en quartier de  
semi-liberté (QSL)



## LE CHANTIER



**27  
M€ TTC**  
de budget

**26 mois**  
de chantier



**10 760 h**  
d'insertion

pour un objectif  
de 8 295 h

# LA SAS, UN ÉTABLISSEMENT D'UN NOUVEAU TYPE

Inscrit dans le programme  
15 000 places, lancé en 2018 par  
le ministère de la Justice, le concept  
de SAS – structure d'accompagnement  
vers la sortie – se traduit désormais  
concrètement. Il se distingue par  
des caractéristiques architecturales  
et fonctionnelles communes aux  
quatorze nouvelles SAS du territoire  
afin d'affirmer l'image d'une structure  
de transition entre la vie carcérale  
et la vie civile.

Plus la sortie de détention est préparée, plus la récidive recule. Forts de ce constat, le ministère de la Justice et l'Agence publique pour l'immobilier de la Justice (APIJ) ont élaboré le principe et le cahier des charges des structures d'accompagnement vers la sortie (SAS). *« Elles ont été pensées comme une évolution des quartiers de préparation vers la sortie, en favorisant l'autonomie et la responsabilisation des personnes détenues, explique Julie Panis, cheffe de projet à la direction de la programmation et de la prospective, à l'APIJ. Elles constituent des structures pénitentiaires intermédiaires entre la détention et les mesures alternatives à l'incarcération. »* *« L'ambition est de mieux faire le lien entre le dedans et le dehors, résume Cynthia Cloatre, directrice de la SAS de Meaux-Chauconin-Neufmontiers. La pluridisciplinarité de nos équipes permettra de renforcer l'accompagnement que nous proposerons aux personnes détenues, pour préparer leur réinsertion. »*

### Une architecture adaptée

Chacune des quatorze SAS est rattachée au centre pénitentiaire le plus proche, avec lequel elle partage la même équipe de personnels pénitentiaires, certaines fonctions supports et éventuellement le service de restauration, comme à Meaux où « la SAS, bien qu'implantée à l'extérieur de l'enceinte, a été conçue comme un des quartiers du centre pénitentiaire, explique Chloé Perrin, cheffe de projet à l'APIJ. Contrairement à d'autres SAS, son fonctionnement est étroitement lié à celui de l'établissement voisin. »

Quand cela a été possible, les SAS ont été construites en centre-ville, pour en faciliter l'accès, notamment pour les nombreux partenaires qui y sont attendus dans le cadre des projets individuels de réinsertion des personnes détenues.

Le cahier des charges a fixé des principes communs, tant en matière d'aménagement des espaces intérieurs que de traitement des enjeux de sécurité ou d'intégration urbaine :

« Le projet architectural commun à Osny et Meaux fonctionne bien, avec ce bâti qui fait enceinte et dégage beaucoup d'espace à l'intérieur, note Chloé Perrin. Ce plan masse éclaté et aéré est un point fort du projet. » « La présence d'une clôture de qualité urbaine, à la place du traditionnel mur d'enceinte de six mètres de haut, constitue l'une des caractéristiques des SAS », indique par ailleurs Julie Panis.

Ces prescriptions architecturales répondent à un double souci d'intégration des SAS à leur environnement et d'apaisement de la vie en détention, qui se traduit notamment par la suppression des grillages et des concertinas. Dans les hébergements en général, et dans les cellules en particulier, l'objectif est de créer un environnement plus serein.

Il n'en demeure pas moins que le niveau de sûreté est garanti par le déploiement de dispositifs de détection active : caméras de vidéosurveillance, gestion centralisée des contrôles d'accès, et permanence continue des personnels devant les écrans du poste de sécurité de la porte d'entrée principale. La présence des personnels pénitentiaires au sein de la zone en détention est par ailleurs renforcée, avec la mise en œuvre de surveillance par îlotage.

## « La présence d'une clôture de qualité urbaine, à la place du traditionnel mur d'enceinte de six mètres de haut, constitue l'une des caractéristiques des SAS. »

Julie Panis, cheffe de projet à la Direction de la programmation et de la prospective, à l'APIJ

### Autonomisation et responsabilisation

La sélection des personnes détenues qui seront accueillies dans les SAS répond à plusieurs critères. Il s'agira exclusivement de personnes effectivement condamnées dont la peine - ou le reliquat de peine - est inférieure ou égale à deux ans. Si la priorité est de choisir des personnes qui présentent un faible risque d'évasion et qui sont en capacité de vivre en collectif, « c'est avant tout un public qui a besoin d'un accompagnement renforcé, notamment dans le domaine socioprofessionnel et éducatif, qui sera privilégié, précise Cynthia Cloatre. Nos équipes pourront par exemple aider les personnes détenues dans leurs démarches de logement. »

Basées sur la responsabilisation, les règles de vie au sein des SAS offrent aux personnes détenues la possibilité d'accéder à une plus grande autonomie. Alors qu'en centre pénitentiaire, elles sont systématiquement accompagnées dans leurs déplacements, elles bénéficient dans les SAS d'une liberté relative de circulation. Ce principe s'applique tout d'abord au sein de leur quartier d'hébergement, puisque les personnes détenues pourront entrer et sortir librement de leur cellule (dans le respect des horaires fixés par la direction), profiter des équipements communs de leur unité (salle de convivialité, laverie...) et se rendre dans la cour de promenade. Quant à l'accès aux autres secteurs de la SAS (PIPS, unité sanitaire, parloirs), il sera soumis à un contrôle d'accès individualisé : munies d'un badge paramétré en fonction des marges de manœuvre qui leur sont octroyées par leur projet individuel de réinsertion, les personnes détenues pourront rejoindre l'unité sanitaire ou la PIPS, centre névralgique des SAS. ■



## IDENTITÉ ET FONCTIONNALITÉ ARCHITECTURALES : LE CHOIX DU SUR-MESURE

Avec les structures d'accompagnement vers la sortie de Meaux-Chauconin-Neufmontiers et Osny-Pontoise, l'agence CRR Architecture, membre du groupement de conception-réalisation, a réalisé ses premiers projets pénitentiaires.

Bien conscients de l'aspect novateur du concept de SAS, l'architecte Marc Ceia et son équipe ont imaginé des espaces qualitatifs qu'ils ont organisés dans un esprit « village ».

←  
Chaque fenêtre des bâtiments d'hébergement dispose d'un dispositif anti-franchissement, au niveau de l'ouvrant, dont le motif graphique fait écho à celui de la clôture urbaine.

# « Nous avons fait le choix d'assurer au maximum la délimitation de l'enceinte par le bâti, pour dégager le plus de place à l'intérieur du site. »

Marc Ceia, architecte, CRR Architecture

## Comment avez-vous traduit architecturalement la philosophie des SAS ?

À la lecture du cahier des charges, nous avons voulu concevoir des bâtiments à échelle humaine avec des typologies variées, adaptées à leur fonction. Les bâtiments d'hébergement ont par exemple une forme de maisonnée avec des toits pentus, si bien que l'on identifie tout de suite l'usage des différents bâtiments par leur architecture. Il en va de même du choix du traitement des façades : j'en veux pour preuve la façade du bâtiment administratif, avec un rythme de percement des fenêtres régulier, qui lui confère une allure institutionnelle, contrairement

aux façades des hébergements sur lesquelles on s'est autorisé un rythme de fenêtres moins régulier et une plus grande diversité de matériaux et de couleurs.

## Quels principes ont guidé la définition du plan masse ?

Nous avons fait le choix d'assurer au maximum la délimitation de l'enceinte par le bâti, pour dégager le plus de place possible à l'intérieur du site. Cet espace intérieur dont nous disposons nous permet d'organiser les lieux dans un esprit village, avec cette large rue intérieure qui relie les hébergements, la PIPS, l'unité sanitaire, les parloirs ; avec également cette cour de promenade très spacieuse et ces nombreuses



surfaces paysagées, qui ne sont pas accessibles aux personnes détenues, mais qui offrent des échappées visuelles apaisantes, notamment depuis les cellules. Le plan masse prévoit par ailleurs une entrée progressive en détention, depuis le domaine public jusqu'aux hébergements, en fond de parcelle. Ce cheminement est d'ailleurs symbolisé dès l'entrée de la SAS, avec le couloir qui conduit de la porte d'entrée principale (PEP) à la détention, dont la forme de plus en plus rétrécie à mesure qu'on pénètre dans l'établissement traduit le passage vers l'incarcération. Inversement, quand on quitte les lieux, la circulation s'élargit et souligne l'avancée vers la liberté. Ce rapport à l'extérieur se retrouve

ailleurs : tandis que les salles de formation et la salle multiculturelle, qui préparent à la sortie, ont des ouvertures tournées sur le grand paysage, les cellules donnent toutes vers l'intérieur du site, pour matérialiser l'incarcération.

## Quelle attention avez-vous portée à l'intégration de la SAS de Meaux dans son environnement ?

Nous avons tout d'abord privilégié des bâtiments bas, en R+2+combles au maximum, pour ne pas opacifier cette zone rurale. Nous avons aussi réfléchi à la meilleure façon d'intégrer le bâti dans le foncier, tout en imaginant une conception et une implantation compatibles avec les deux sites, de Meaux

↑ La forme, les couleurs et la casquette qui avance sur le parvis renforcent la lisibilité de l'entrée de la SAS.

→  
La cour  
de promenade  
est largement  
végétalisée.

et d'Osny-Pontoise, pour lesquels nous souhaitions proposer un principe et une écriture architecturale communs. À Meaux, où nous avons conçu l'accueil des familles, nous avons aussi veillé à ce que l'apparence de celui-ci rappelle celle de l'accueil des familles du centre pénitentiaire, à la fois pour une meilleure intégration et pour faciliter l'orientation des visiteurs. Enfin, le travail sur la porte d'entrée répond à la double volonté de marquer officiellement l'entrée de la SAS, qu'elle soit bien visible par sa forme, ses couleurs et cette petite casquette qui avance sur le parvis, tout en indiquant, par la sobriété et la qualité architecturales, qu'il s'agit d'un autre type de détention que celui du centre pénitentiaire.

#### **Qu'en est-il de la clôture urbaine qui fait partie des éléments clés des SAS ?**

Comme nous avons utilisé le bâti pour délimiter les trois quarts du périmètre de la SAS, le linéaire de la clôture urbaine est réduit, puisqu'il ne se déploie qu'au nord-est de la parcelle. Cependant, nous avons prêté beaucoup d'attention à sa conception, pour qu'elle s'affirme comme un élément du paysage, sans avoir une présence trop dominante. Cette clôture est donc composée d'un soubassement en béton, d'un bardage métallique plein gris clair et d'une partie supérieure ajourée dont le graphisme affirme

l'identité de la SAS. Ce graphisme, qui apporte comme une fantaisie en clôture, se retrouve à l'intérieur de l'établissement sur les dispositifs anti-franchissement qui équipent les ouvrants des fenêtres, ainsi que sur les vitrophanies collées sur les vitres intérieures. Tout l'enjeu pour cette clôture a été de concilier esthétique et efficacité, en intégrant tous les éléments nécessaires à la sécurité de l'établissement, sans pour autant qu'ils ne se voient, afin d'être le plus possible en rupture avec les codes pénitentiaires traditionnels. ■

**« Nous avons prêté beaucoup d'attention à la conception de la clôture urbaine, pour qu'elle s'affirme comme un élément du paysage, sans avoir une présence trop dominante. »**

**Marc Ceia, architecte,  
CRR Architecture**





← ↑  
La clôture  
urbaine  
concilie  
esthétisme  
et efficacité,  
avec la volonté  
d'être le plus  
possible  
en rupture  
avec les codes  
pénitentiaires  
traditionnels.



## UN CHANTIER TRÈS EFFICIENT

Deux grues, soixante à soixante-dix ouvriers au pic d'activité et une centrale de production de béton sur site, les moyens déployés par l'entreprise Rabot Dutilleul Construction ont permis de mener tambour battant les travaux de construction de la structure d'accompagnement vers la sortie (SAS) de Meaux-Chauconin-Neufmontiers.

Toute proche du centre pénitentiaire, la parcelle sur laquelle a été construite la SAS de Meaux-Chauconin-Neufmontiers, récemment acquise par le ministère de la Justice, a nécessité que soient menées, au démarrage du chantier, quelques opérations de renforcement des sols et de fondations profondes. En amont, également, de nombreuses études ont été réalisées pour définir le nombre et la capacité des bassins de rétention à prévoir, afin de garantir une gestion autonome des eaux de pluie. Puis, à partir de septembre 2021, les travaux de gros œuvre ont été menés au même rythme à Meaux et à Osny, la construction de ces deux SAS ayant été confiée au même groupement. « Nous avons mis en place la même organisation, raconte Julien

Courmont, directeur de travaux chez Rabot Dutilleul Construction. *Nous avons deux grues, l'une pour l'avant de la parcelle, là où sont situés les bâtiments de l'administration et les salles d'activité, l'autre plus centrale, pour les bâtiments d'hébergement. » « La configuration des deux sites a permis de faire deux projets identiques avec des économies d'échelle pour baisser le prix global de chaque établissement, souligne Chloé Perrin, cheffe de projet à l'Agence publique pour l'immobilier de la Justice (APIJ). Le projet s'en est trouvé accéléré en phase d'études et en phase de travaux. »*

### **Centrale à béton sur site**

Ce sont aussi les choix constructifs, avec un atelier de préfabrication pour les parois des douches des cellules,



↑ Les bâtiments d'hébergement ont une forme de maisonnée, avec des toits pentus, ce qui permet d'identifier tout de suite leur usage.

et une centrale à béton sur le site, qui sont à l'origine du bon déroulement de l'opération : « L'installation d'une centrale à béton devient rentable à partir de 5 000 m<sup>3</sup>, indique Julien Courmont. À Osny et à Meaux, nous avons produit près de 7 000 m<sup>3</sup>, c'était donc un vrai atout pour nous de ne pas faire venir le béton de l'extérieur. Les transports ont été diminués et nous avons mis en œuvre des formulations de béton moins carbonées pour s'inscrire dans une démarche plus durable. » L'indépendance et la souplesse acquises pour la production du béton se traduisent mécaniquement par une meilleure maîtrise des plannings. « Dans la zone des hébergements, nous avons pu couler sur place tous les murs, avec les incorporations électriques prévues, poursuit le directeur de

travaux. Au final, pour les cellules, il n'y avait plus qu'à peindre les murs de béton brut. » Un gain indéniable en temps et en qualité de finition. À toutes les étapes, le groupement a non seulement tiré parti de la simultanéité des deux chantiers dont il avait la responsabilité, mais aussi de la qualité des relations entretenues avec tous les protagonistes du projet.

#### Écoute et anticipation

Pour les travaux d'agrandissement et de sécurisation des parkings, qui ont eu lieu en site occupé, les équipes chantier ont, par exemple, veillé à bien anticiper la planification des opérations, afin de permettre aux personnels pénitentiaires de s'adapter sans contrainte. Plus généralement, la proximité d'un



établissement en fonctionnement a exigé des précautions particulières, pour concilier continuité des travaux et sécurité pénitentiaire. « Le groupement a tenu le centre pénitentiaire au courant de la moindre intervention, remarque Chloé Perrin. Pour les livraisons, notamment celles qui ont eu lieu la nuit, le centre existant devait être prévenu. » « Nous avons régulièrement rempli des fiches d'intervention expliquant les travaux à venir, avec parfois un plan explicatif, renchérit Julien Courmont. Ces fiches étaient envoyées une semaine avant le début des travaux. » « Tout s'est réalisé en bonne intelligence, estime de son côté Cynthia Cloatre, directrice de la SAS de Meaux. J'ai beaucoup apprécié les réunions mensuelles que nous avions avec le groupement et l'APIJ.

**« Les réunions qualité de l'APIJ sont très utiles, car elles permettent d'identifier et de corriger les non-conformités sur ce genre de chantier. »**

Julien Courmont, directeur de travaux, Rabot Dutilleul Construction

Elles ont été l'occasion de répondre aux questions des uns et des autres. La collaboration a vraiment été fluide et saine tout au long du projet. » « En outre, les réunions qualité

↑ La salle multiculturelle, comme les salles de formation, a des ouvertures tournées sur le paysage environnant.



↑ →  
Les couloirs, tout comme les cellules, bénéficient de beaucoup de lumière naturelle.

de l'APIJ sont très utiles, car elles permettent d'identifier et de corriger les non-conformités sur ce genre de chantier, note Julien Courmont. Ces points mensuels nous ont obligés à avancer dans le même sens et dans l'intérêt général, c'est l'une des forces du projet. » Bien rodées, les procédures de contrôle de la qualité d'exécution du programme, pilotées par l'APIJ, garantissent cette fluidité et la capacité de tous à gérer les adaptations demandées par la direction de l'administration pénitentiaire.

#### Capacité d'adaptation et réactivité

Sur cette opération, qui fait partie de la première série de SAS livrées, quelque cinquante fiches de travaux

modificatifs (FTM) ont été comptabilisées. Simples ajustements techniques, comme l'ajout de caméras, ou réaménagements plus conséquents, comme la mise en place de barreaux aux fenêtres des cellules et de certaines pièces communes, chaque FTM a nécessité de nombreuses itérations : la maîtrise d'œuvre établit tout d'abord une étude de faisabilité, qui est ensuite transmise au maître d'ouvrage, qui vérifie alors que la demande a été bien comprise, avant que l'entreprise ne s'attèle à chiffrer les travaux supplémentaires induits. Ces allers-retours sont en partie responsables des glissements de délais, comme le rappelle Julien Courmont : « Nous avons régulièrement alerté sur ce danger, en fixant des échéances pour que chaque FTM soit

soldée à une date précise dans l'objectif de tenir au mieux la date d'achèvement des travaux. » Une vigilance qui a permis de maîtriser au mieux le calendrier, en limitant leur impact à trois mois de décalage sur la date de livraison du chantier. Trois mois dus également aux séquences liées à la crise sanitaire et aux pénuries de certains matériaux dues à la guerre en Ukraine. « La qualité du dialogue avec le groupement a permis de faire face à tous ces aléas, conclut Chloé Perrin. Il s'est vraiment montré très réactif pour trouver des réponses pratiques aux attentes de la direction de l'administration pénitentiaire et pour atténuer les impacts des contraintes que nous ne maîtrisons pas. » ■

#### À SAVOIR

#### La RIEP, de quoi s'agit-il ?

La Régie industrielle des établissements pénitentiaires (RIEP) a pour missions de contribuer à l'insertion des personnes détenues, ainsi qu'à la lutte contre la récidive en développant le travail et la formation au sein des établissements pénitentiaires. C'est dans les ateliers de la RIEP qu'a été fabriqué le mobilier de toutes les SAS.



## **LES RÈGLES DE FONCTIONNEMENT EN VIGUEUR DANS L'ÉTABLISSEMENT**

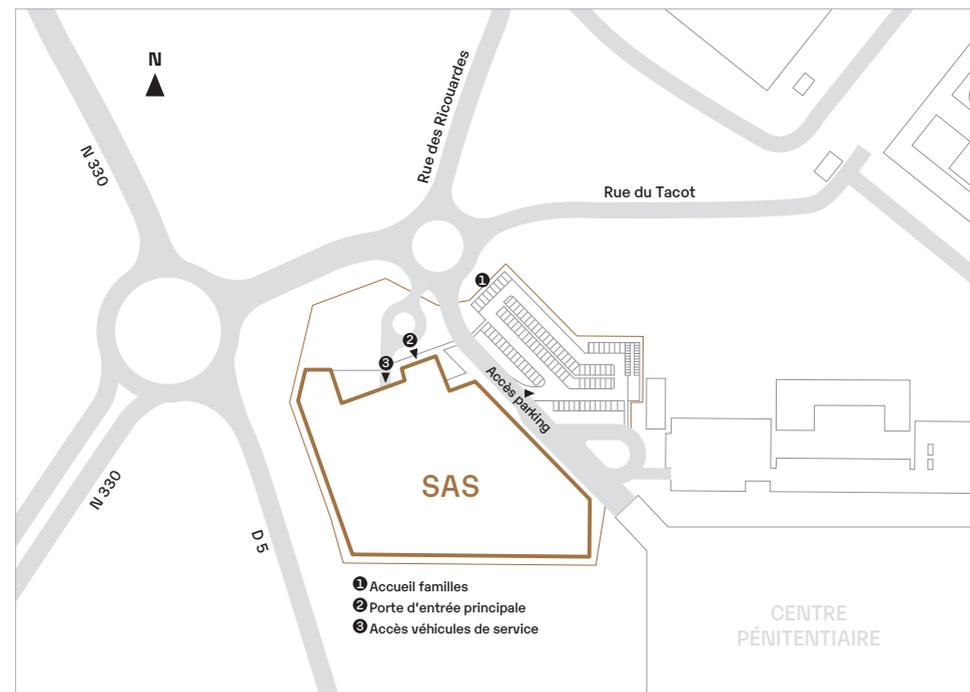
Bien que construite en dehors du mur d'enceinte, la structure d'accompagnement vers la sortie (SAS) de Meaux-Chauconin-Neufmontiers est considérée comme l'un des quartiers du centre pénitentiaire voisin dont elle dépend. Conçu pour répondre aux objectifs de la doctrine des SAS, ce nouvel établissement proposera un projet spécifique, novateur à la fois pour les personnes détenues et pour les personnels.

Dès l'arrivée sur le site, situé à cinq kilomètres au nord-ouest de Meaux, la mutualisation des parkings des personnels et des visiteurs témoigne d'emblée des liens étroits qui existent entre l'établissement historique, ouvert en 2004, et la structure d'accompagnement vers la sortie (SAS), récemment construite. « La SAS est un quartier du centre pénitentiaire, au même titre que les deux quartiers de maison d'arrêt et que le centre de détention, indique Cynthia Cloatre, la directrice de la SAS de Meaux-Chauconin-Neufmontiers. Elle lui est directement rattachée, avec des moyens mutualisés, comme la comptabilité, la restauration ou encore la gestion de la périmétrie. » La porte d'entrée principale (PEP) et le poste central d'information (PCI) de l'établissement de rattachement seront ainsi en charge de la surveillance de l'enceinte extérieure de la SAS, tandis que la gestion interne des portes et des alarmes sera confiée à la PEP de la SAS.

### La réinsertion pour horizon

Prévue pour le mois de novembre 2023, l'arrivée des premières personnes détenues concernera d'abord des personnes actuellement en semi-liberté, qui passeront ainsi du quartier nouveau concept du centre pénitentiaire de rattachement au quartier semi-liberté de la SAS. Puis, progressivement, des profils différents, issus de toute l'Île-de-France, seront accueillis et accompagnés dans des parcours de détention sur-mesure : « En SAS, l'idée est de pousser plus loin le concept de réinsertion, plaide Cynthia Cloatre. Une fois que l'on aura détecté les besoins de chacun, on proposera une aide de bout en bout, pour encadrer au maximum la préparation à la sortie des personnes détenues. »

Peu axé sur le travail en détention – seules quatorze personnes pourront travailler dans la SAS, au service général (cantine, nettoyage, maintenance) – le programme prévu mise avant tout sur les atouts de la plateforme d'insertion et de préparation à la sortie (PIPS). Avec ses grandes salles modulables, ses salles de sport, d'informatique, sa bibliothèque, la PIPS constitue en effet le lieu pivot de la SAS : « Nous y avons tellement de projets que lorsque nous établissons le planning hebdomadaire type d'une personne détenue, nous avons du mal à caser l'heure de promenade obligatoire ! » confie la directrice. Activités liées à l'emploi, point d'accès aux droits, information santé, rencontres avec des associations locales, les idées ne manquent pas. Avec la formation pour pilier : « Nous avons sollicité le conseil régional d'Île-de-France pour développer



des formations professionnelles en cohérence avec les besoins du bassin d'emploi, précise Cynthia Cloatre. Nous misons notamment sur la restauration, la logistique et les espaces verts. » Bien que la SAS soit dotée d'une unité sanitaire très complète, des protocoles seront également prévus pour que les personnes détenues puissent se faire soigner à l'extérieur, « car c'est très important qu'elles apprennent à se rendre seules, en autonomie, chez le médecin ou le kiné », atteste la directrice de la SAS.

### Des équipes pluridisciplinaires

Pour mener à bien ce projet ambitieux et faire vivre la SAS conformément aux principes de la doctrine érigée par l'administration pénitentiaire, trente-huit personnels de surveillance, encadrés par sept gradés, travailleront en binôme avec les cinq conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation. Élaborée avec le directeur du Service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP), la charte de binômage dont s'est dotée la SAS sera signée par ces différents personnels : de l'importance de mener en binôme les entretiens avec les personnes détenues à la co-construction des rapports d'entretien, cette charte détaille les attendus d'une pratique qui renouvelle totalement le métier

↑ Située à cinq kilomètres au nord-ouest de Meaux, la SAS partage les parkings du centre pénitentiaire voisin.



↑ Chaque unité d'hébergement dispose d'une salle commune.

de surveillant. Déchargés d'une partie de leur mission traditionnelle d'accompagnement des personnes détenues dans leurs déplacements, puisque celles-ci seront plus autonomes dans leur unité d'hébergement et pour se rendre à leurs activités, les surveillants vont en effet pouvoir davantage s'impliquer dans le volet réinsertion de leur cahier des charges.

En plus des formations techniques, délivrées par le groupement qui a construit la SAS, pour aider les personnels à se familiariser avec leur nouvel environnement de travail, plusieurs cycles de formations thématiques ont été prévus par la direction de l'établissement et le directeur du SPIP, pour les aider à trouver leurs marques en tant que « surveillants-acteurs » : *« Un cycle portera sur les entretiens motivationnels, donne pour exemple Cynthia Cloatre. Il s'agit de leur apprendre à amener les personnes détenues à percevoir le changement et à faire évoluer leur vie. Si les conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation sont très sensibilisés à cela, c'est un peu moins le cas des personnels de surveillance. Nous voulons aussi qu'ils soient sensibilisés à la question des addictions ou encore qu'ils soient capables de bien orienter les personnes détenues qui se questionnent sur les aménagements de peine. »*



↑ Les premiers pas dans la SAS se font dans un cadre agréable, sous un puits de lumière zénithale.

### Un cadre agréable adapté

Le soin porté aux lieux qui seront fréquentés par les familles, les personnels et les personnes détenues prouve à quel point la forme donnée à la SAS répond aux ambitions de fond de la structure.

Avec ses murs bleu ciel, son dallage de carrelage clair et son puits de lumière zénithale, l'ambiance que le visiteur découvre derrière la PEP en témoigne. Il en va de même de la zone

**« Une fois qu'on aura détecté les besoins de chacun, on proposera une aide de bout en bout, pour encadrer au maximum la préparation à la sortie des personnes détenues. »**

Cynthia Cloatre, directrice de la SAS de Meaux-Chauconin-Neufmontiers

des parloirs, avec son sol aux allures de parquet, ses canapés dans la salle d'attente des familles et ses peintures rose pâle. « Nous avons voulu que les espaces du lien social soient chaleureux, justifie Marc Ceia, l'architecte. Les couleurs y contribuent, ainsi que la vue sur un jardin. Cette présence de la nature est importante à de nombreux endroits dans l'établissement. » Au cœur de la SAS, la rue intérieure qui dessert l'accès aux hébergements, l'unité sanitaire, les services à la personne et la PIPS est également bien éclairée, notamment grâce à sa fenêtre qui donne sur un îlot planté. Les bureaux de l'administration et les espaces de détente réservés aux personnels bénéficient aussi de beaucoup de lumière et d'une grande qualité d'aménagement, tout comme les cellules, les salles communes des unités d'hébergement et les cours de promenade, végétalisées et équipées d'agrès. « C'est une architecture qui est conçue pour s'ouvrir vers l'extérieur, se réjouit Cynthia Cloatre. Avec tous ces espaces verts et la lumière qui éclaire l'intérieur, on n'a pas l'impression d'être dans une prison classique. On sent tout de suite quelque chose qui a été prévu pour permettre de faire une transition avec le dehors. C'est adapté aux objectifs que nous avons pour les personnes détenues, et ce sera aussi très agréable pour les personnels. » ■



Cette plaquette a été éditée  
à l'initiative de l'APIJ.

**Direction de la publication**  
**David Barjon**

**Coordination**  
**Marion Moraes,**  
responsable communication

**Ont participé  
au sein de l'APIJ**  
**Laure Dejoux,**  
directrice opérationnelle  
**Tony Duboé,**  
directeur de programme  
**Chloé Perrin,**  
cheffe de projet  
**Julie Panis,**  
cheffe de projet à la  
Direction de la programmation  
et de la prospective

**Rédaction  
et réalisation graphique**  
Farénis

**Portraits et plan**  
Gaëlle Bouché  
Maël Gourdenne  
Marta Signori

**Photographies**  
Pascal Aimar  
Rabot Dutilleul Construction  
Paul Kozlowski

**Impression**  
IDMM  
Juin 2023

#### **Remerciements**

À la direction de l'administration  
pénitentiaire et la direction  
interrégionale des services  
pénitentiaires de Paris

**Cynthia Cloatre,**  
directrice de la SAS de Meaux-  
Chauconin-Neufmontiers  
**Pascal Spenlé,**  
directeur du centre pénitentiaire  
de Meaux-Chauconin-  
Neufmontiers  
**Marc Ceia, Anthony Therond,**  
**Hervé Charletty,**  
architectes, CRR Architecture  
**Julien Courmont,**  
directeur de travaux,  
Rabot Dutilleul Construction

#### **L'APIJ et ses missions**

L'Agence publique pour  
l'immobilier de la Justice (APIJ)  
est un établissement public  
à caractère administratif  
sous tutelle du ministère de la  
Justice. L'APIJ a pour mission  
de construire, rénover et  
réhabiliter les palais de justice,  
les établissements pénitentiaires,  
les bâtiments des services  
de la protection judiciaire  
de la jeunesse, et les écoles  
de formation du ministère,  
sur tout le territoire national  
y compris en outre-mer.  
Maître d'ouvrage, son domaine  
de compétences s'étend de la  
programmation et la maîtrise  
foncière à la mise en service

des bâtiments livrés. Ainsi,  
toutes les phases d'études, de  
conception et de travaux sont  
sous la responsabilité de l'APIJ,  
qui assure à cet effet la passation  
et la gestion de tous les contrats  
nécessaires à la réalisation du  
projet. En outre, son expertise  
est sollicitée par les directions  
centrales ministérielles sur tous  
types de problématiques liées  
à l'immobilier : définition de  
nouveaux programmes, maîtrise  
du coût de la construction,  
politique d'assurances,  
développement durable, et  
exploitation-maintenance. Elle  
conduit également les recherches  
et acquisitions foncières pour  
le compte de la Chancellerie.

**APIJ**

Immeuble Okabé,  
67 avenue de Fontainebleau  
94270 Le Kremlin-Bicêtre  
01 88 28 88 00  
[www.apij.justice.fr](http://www.apij.justice.fr)  
[www.justice.gouv.fr](http://www.justice.gouv.fr)



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**APIJ**

AGENCE PUBLIQUE  
POUR L'IMMOBILIER  
DE LA JUSTICE